

Décision

Générale

colonial

Décision n° 845 concernant les services d'Etat.

n° 845

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 juin 1964

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est engagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, et pour compter du 1er juin 1964, la recrue dont le nom suit : — Abdillahi Odoua Hoch, matricule 2958.